

« Quadripartite » Bercy – acte 1 LE « CHANGEMENT » TOUJOURS ATTENDU ...

Lundi dernier s'est tenu le « sommet » de Bercy avec Michel Sapin himself, Hélène Crocquevieille pas loin, les fédérations des Finances et les syndicats des Douanes. Le ministère avait laissé entendre avant la réunion qu'il y aurait des évolutions concrètes.

Il y en a effectivement eu. De là à conclure qu'elles sont suffisantes, c'est une toute autre chose. Quant à dire qu'elles sont à la hauteur à la fois de l'état de la DGDDI et des enjeux en cause, c'en est encore une autre. Et c'est peut-être à ce niveau qu'on est le plus loin du compte.

EN GUISE DE PRÉAMBULE ...

Après avoir salué l'action de la Douane et le courage de ses agents (Marseille, Nogent-sur-Oise, ...) le Ministre a mis lui-même trois éléments en exergue assez en amont de son propos. Cela mérite qu'on s'y arrête, car ce n'est pas anodin, à notre sens.

■ LE TRAITEMENT DES GRANDS COMPTES :

C'est l'une des pierres angulaires du PSD : **mettre à part les grands opérateurs**. C'est une version très libérale, dissimulée derrière le prétexte des évolutions de la réglementation communautaire. Elle servirait également de justification à une puissante réduction de structures, la DG ayant déjà claironné que les grands comptes représentent 60 à 70 % du volume annuel des déclarations en douane.



On attend encore...

■ LE CIBLAGE :

Le pilotage stratosphérique du contrôle...



Vision d'horreur et crash à l'horizon ?

Le ministre a évoqué la nécessité d'un service de ciblage national (largement poussé par la DG). C'est encore et toujours le problème du pilotage du contrôle, thème sacro-saint. Si on n'a pas d'outil de ciblage national, on serait carrément has been ...

■ LA MISE EN PLACE DE CENTRES OPÉRATIONNELS :

Ce sont des espèces de super CLI, qui pourraient rapidement devenir des structures de pilotage. Encore et toujours ...

CONCLUSION PARTIELLE

On essaye de nous convaincre à tout crin que ces trois sujets sont totalement indispensables pour une Douane au top. Mais on est également là sur **deux « péchés » originaux du PSD** : introduire une douane à deux vitesses et accroître le pilotage du contrôle ... au détriment du contrôle tout court !



Hélène et Jean-Noël s'essayant à la douane ?

Il y a là une espèce de **complicité objective entre une administration** convertie à outrance à ce qu'elle juge « moderne » (centraliser, concentrer, piloter, ...) et qui peut ainsi faire face à la raréfaction de ses moyens, **et un ministère/gouvernement** libéral ouvertement libre-échangiste qui a ladite raréfaction comme politique. Tout est dit (ou presque!)

Voici un passage en revue des principales mesures, estampillées selon l'analyse que nous faisons des positions du ministre.

« LÀ OÙ IL NE RECULE PAS »

Le comble de la concentration ?



Le projet derrière l'attitude...

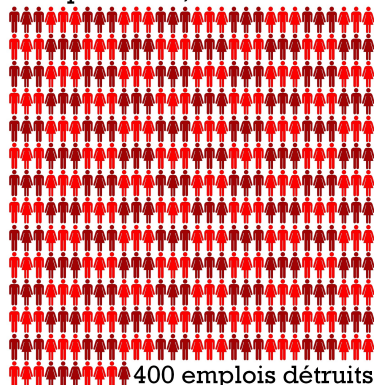
Il n'y a **pas de mise à mort, en tant que telle, du PSD**. C'était impossible pour le ministre, car ce serait renier deux ans de gestion de sa majorité et pousser la Dg à la démission. « la Douane, c'est génial et ce sont des gens courageux » semble-t-il dire (NDLR : mais tous les jours, Michel et en tous points du territoire !!) Mais il a quand même une furieuse et irrépressible envie de réformer, réorganiser et surtout **concentrer** les services (c'est le maître mot, même si c'est à géométrie variable – cf. ci-après)

« LÀ OÙ IL NE RECULE ... PAS ASSEZ »

S'agissant des effectifs, le message est net : « je vais vous « taper » mais nettement moins que prévu » voilà à peu près le message et on est priés (instamment!) de mesurer le geste ... On n'a pas encore de données chiffrées, mais une division par deux du rythme de massacre connu depuis 10 ans, est une hypothèse (de départ!) envisageable.

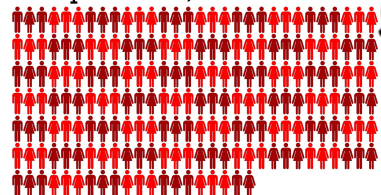
Jusqu'à AUJOURD'HUI

Chaque année, en Douane...



Les annonces pour DEMAIN

Chaque année, en Douane...



Ce ne seraient plus "que"
200 emplois détruits

C'est certes un pas (de son point de vue), mais ce n'est pas assez pour une administration dont l'existence est en péril à moyen terme, si elle n'est sanctuarisée à un moment ou à un autre.

Dame Hélène, enfin une cheffe à l'écoute de ses agents ?



Grosses œillades aux hiérarques ? Miettes pour les autres ?

Halte à la concentration forcenée ? : il y a des reculs nets sur la remontée niveau DI. C'est le cas pour les POC / CROC, PAE, SRE et SRA. C'est bien, mais il manque un pan énorme : que devient le le réseau de contrôle et d'action de 1^{er} niveau (brigades, bureaux, services CI, ...)?!! Cette discrétion de violette sur ce point ne nous dit absolument rien qui vaille sur un sujet fondamental pour la Douane, ses missions et ses agents.

Par ailleurs, il faut bien le signaler : c'est surtout le niveau DR qui retrouve du lustre. Si le but du jeu est de faire de grosses œillades bien appuyées aux directeurs, ce serait un grossier dérapage. Il y avait déjà eu le fameux « kit » PSD, avec ses passages impayables sur la préservation des directeurs. On ne tolérera pas cette dérive.

« LÀ OÙ IL RECOULE ASSEZ FRANCHEMENT ... »

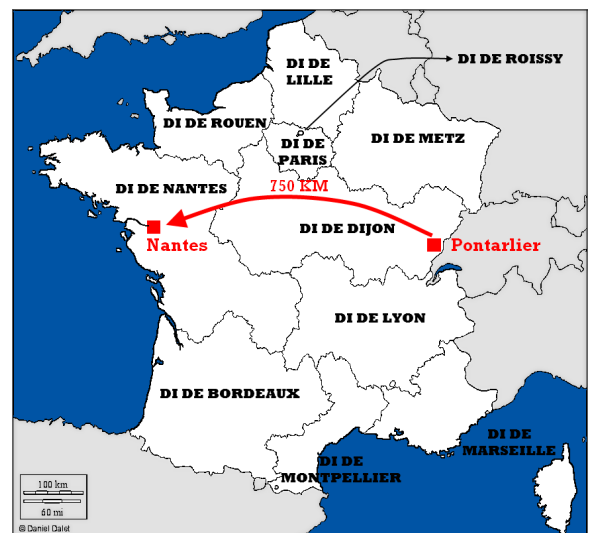
On serait presque tenté de reprendre les deux points précédents (effectifs et frein à la concentration). Par exemple, les **mobilités forcées seraient limitées à 800 agents sur 4 ans**. Mais franchement, il n'y a là pas de quoi (encore) danser de joie ...

On peut signaler ici également les **conditions de reclassement** où les lignes évoluent.

1° les restructurations Douanes ne se feront plus au niveau national, mais seront limitées au niveau de l'interrégion (certes, c'est grand ...) ou des DR limitrophes.

Prenons un exemple concret : un agent de Pontarlier (DI de Dijon) pourrait être restructuré dans la DR limitrophe de sa DI, soit celle des Pays de Loire. Il deviendrait donc prioritaire pour un reclassement à Nantes ! Prioritaire pour traverser le pays d'Est en Ouest, merci Michel, vive le progrès social !

2° en cas de disparition du dernier service douanier du département, l'agent peut automatiquement obtenir le service de Bercy le plus proche.



750 km = un reclassement à proximité ?

Par ailleurs, le préavis avant fermeture passe de un à deux ans. Il y aurait également des améliorations de l'accompagnement (en cas de déplacement familial, l'allocation *serait doublée*¹).

¹ L'article signé le 16 juin par Dame Crocquevieille en Une d'Aladin indique « pourra aller jusqu'à doubler ». Ça ne le sera donc pas systématiquement pour tout agent chargé de famille... N'y aurait-il pas comme une arnaque quelque part ? De là à conclure que le meilleur moyen de s'en prémunir est le RETRAIT du PSD...

OÙ EN EST-ON AU LENDEMAIN DU 16 JUIN ?

Pour mémoire, il faut d'abord se souvenir que l'on part de très loin. On a déjà parcouru du chemin depuis les premières hypothèses.

Le ministère bouge, mais bien évidemment la copie n'est pas satisfaisante en l'état. Si l'axe principal réside dans le retrait de deux mesures du PSD, c'est totalement invendable. Ou alors il faut que ce soit seulement une base (bien timide) de départ.

Bercy voulait aller vite et en finir avec le dossier (pour le « bien des agents » – sic!) pour la fin juillet, avec deux instances, l'une dédiée aux missions, l'autre à l'accompagnement social. Après quelques passes d'armes, M. Sapin a indiqué que finalement il ne mettait pas ce butoir de juillet. C'est également une forme de progrès.

Voilà plus de 18 mois que nous nous battons pour construire un autre destin pour la Douane. Les agents ont fortement répondu à l'appel, notamment lors des journées d'action du 21 novembre et du 20 mars, mais également à de nombreuses autres occasions.

Nous allons continuer car c'est nécessaire. En effet, il faut maintenant aller plus loin et ceci ne se fera qu'en maintenant la pression en termes de mobilisation.

Être à 2 doigts de passer de l'une à l'autre...

Quadripartite



Victoire



...implique un coup de main de chacun !

3 ^e TRIMESTRE 3 rd quarter		
JUILLET july	AOÛT august	SEPTEMBRE september
01 M	01 V	01 L <i>nécessité</i>
02 Me	02 S	02 M <i>36^e S</i>
03 J <i>Quadripartite</i>	03 D	03 Me <i>nécessité de</i>
04 V	04 L <i>32^e S</i>	04 J <i>FRAPPER</i>
05 S	05 M	05 V <i>FORT !!</i>
06 D	06 Me	06 S
07 L <i>28^e S</i>	07 J	07 D
08 M	08 V	08 L <i>37^e S</i>
09 Me	09 S	09 M
10 J	10 D	10 Me
11 V <i>Quadripartite</i>	11 L <i>33^e S</i>	11 J
12 S	12 M	12 V

Pour défendre la Douane que nous voulons, nous ne nous interdisons rien.

Ceci peut résider dans le fait de tenir notre place dans des échanges avec Bercy ... si ces derniers ont une chance réelle d'aboutir à des résultats décents, à la fois par rapport aux enjeux et par respect pour les agents !! À cette heure, cet élément est encore à démontrer. Mais cela peut également constituer dans le fait de frapper fort en termes d'action à l'automne, avec toutes les organisations qui partagent cette ligne. Et sur ce point, il convient de noter que pour l'instant, c'est encore une quasi-unanimité.

M. Sapin avait ouvert la réunion avec la volonté de retrouver un dialogue social « normal ». Monsieur le Ministre, nous n'y sommes pas encore. Et les incantations de la direction générale telles que le message du 16 juin à 16H43 n'y changeront rien.

Paris, le 18 juin 2014

NOTA BENE : **Deux prochaines réunions** seraient prévues au niveau du Ministère sous les réserves habituelles du calendrier les jeudi 3 et vendredi 11 juillet prochains.



Quadripartite – Episode 2 3 juillet 2014

« BONNE FOI » ... VOUS AVEZ DIT « BONNE FOI » !?!

Le 16 juin, en nous recevant, Michel SAPIN avait martelé deux thèmes : le fait de vouloir avancer (certes vite) et celui de se présenter comme étant à la barre du ministère de la « bonne foi ».

En ce qui concerne la vitesse des travaux, il avait finalement assoupli son propos en indiquant que la fin juillet (date d'issue présentée initialement) n'était pas une date butoir.

A la vue de ce qu'on a présenté le 3 juillet, il semble bien que du côté de Bercy, on soit plutôt en course pour un premier prix ... **de mauvaise foi !**

En effet, on essaye de nous faire revenir à une négociation alibi en deux sessions. L'une serait consacrée aux missions (la Douane, sa vie, son oeuvre, en trois heures : aussi crédible que respectueux des agents ...), l'autre concluerait sur l'accompagnement social des restructurations. On ne dépasserait la fin juillet, qui redevient l'échéance finale, que pour un accord social avec la DG, fixé à la mi-octobre. Sur ce point-là, on n'attend plus que l'ultimatum et le ministère aura fait carton plein ...

L'intersyndicale a clairement fait comprendre au ministère que **la copie est inacceptable en l'état.**

Ce n'est pas une base de départ qu'on nous propose, mais un **court scénario de fin, sans réelles perspectives porteuses pour cette administration et ses agents.**

On s'éloigne même des déclarations du ministre du 16 juin. Ce dernier nous priait de croire en sa volonté de porter une ambition pour la DGDDI et nous incitait à travailler en confiance. Sur ces deux aspects, pour l'instant, c'est raté et de façon (malheureusement) magistrale !

Nous ne pouvons laisser faire ce qui tend à devenir une mascarade aller plus avant et nous y avons mis fin.

Nous exigeons que les discussions ne s'engagent pas sur un calendrier aussi court et contraint.

Elles doivent durer autant que nécessaire pour conforter et solidifier la douane dans ses missions de service public. Ce qui implique des engagements clairs du ministère sur les perspectives de volume d'emplois dans notre administration.

La balle est donc désormais à nouveau dans le camp du ministère.

Si son seul message reste « *contentez-vous des miettes ! Sinon ...*), cela mettrait en pleine lumière ce que sont réellement ses orientations générales pour les administrations, et en particulier pour la Douane pourtant saluée à chaque expression publique, et sa façon de mener ce qu'on appelle la « concertation ».

A lui de prouver notre « mauvaise analyse ».

A défaut, on en tirerons toutes les conséquences dans les temps à venir et plus spécialement à l'issue de la période estivale.

La dernière communication de l'Elysée quant à l'avenir de l'Etat tend d'ailleurs à nous inciter à la plus grande vigilance, tant pour notre administration que pour toutes les autres.

Paris, le 3 juillet 2014

Un nouveau jeu de l'été ? LES BONNES BLAGUES D'HÉLÈNE

Vous avez toutes et tous été destinataires du message d'Hélène Crocquevieille, qui devrait immanquablement vous aider à partir en congé le cœur léger. Mais oui, allons, déridez-vous, tout va bien se passer. « dans un esprit constructif » qu'on vous dit !!!

DIALOGUE IMAGINAIRE (QUOIQUE ...):

- « Euh... Hélène, là, on a un petit peur que les agents ne vous croient pas ...
- Nooonn ... Pourtant, la CFDT, elle, elle y croit à fond, car il est vrai que j'ai mis le paquet : des « mesures d'assouplissement » (du PSD) et des « mesures d'accompagnement » (des agents). « Assouplissement », « accompagnement » ... : en principe, cela vous met une pêche d'enfer tout cela, non ? Même à la plage, c'est un coup à vous donner envie de bâtir des châteaux de sable de 3 m de haut !!
- mais quand même, parler d'accompagnement « au profit » des personnels, le « profit », il faut le chercher loin dans l'affaire...
- m'étonne pas, cela ! On ne peut jamais rien faire avec ces agents et ces foutues organisations syndicales. Ma méthode de concertation, c'est C.C.C.P.A ! : (C'est Comme Ça et Pas Autrement !) et c'est du breveté made in Bercy ! Non mais ! Oui, oui, je suis énervée. Et cela se voit d'ailleurs. Un peu comme lors de la fin du réunion du 11 juillet au Ministère. Mais bon, j'ai quand même souhaité aux agents un « bon été et un bon repos » à la fin. Cela le fait, non ?»

PSD : Projet de Sablage de la Douane ?



La DGette met la (dernière) main à la patte

REDEVENONS SÉRIEUX UN INSTANT.

La réunion du 3 fut désespérante. Celle du 11 rectifie (un peu) le tir. Mais si quelqu'un voit là-dedans, à ce jour, une réelle vision porteuse pour la DGDDI et ses agents, il ou elle a un sérieux problème de vue ou alors il/elle fait très bien semblant.



Que de contorsions au ministère...

Tout ce battage, rappelons-le une énième fois, c'est simplement la mise en musique de la réduction de la voilure, matinée d'un pseudo-modernisme (grands opérateurs, ciblage, ...). Ni plus, ni moins.

Hélène Crocquevieille, en tant que Dg, est dans son rôle à multiplier les messages qu'elle estime apaisants. Par contre, si Bercy et l'administration pensent réellement (on a des doutes ...) que les agents se laissent bercer par cette douce musique, c'est vraiment se f... le doigt dans l'oeil au-moins jusqu'à l'avant-bras ! À force, c'est même insultant à l'égard de l'intelligence des agents. Or, ces derniers ne sont ni idiots, ni aveugles et sourds. Il y a une politique générale et ses déclinaisons à Bercy et en douane. Et les agents l'ont bien remarqué, merci pour eux !

SI ON FAIT UN PETIT INSTANTANÉ DE LA SITUATION QU'HÉLÈNE DÉCRIT DE FAÇON SI IDYLLIQUE, OÙ EN-EST-ON ?

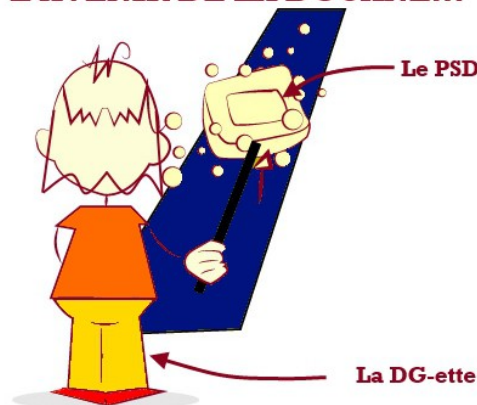
On commence à avoir une **petite idée de la marge budgétaire, notamment en termes d'emploi** (entre - 290 et - 330) et on est priés de manifester de l'enthousiasme, parce qu'on n'est pas dans la moyenne de massacre des 5 dernières années (- 368). Les principales victimes seront les OPCO/AG, mais tout le monde va morfler. Le credo est la concentration. Donc il y en aura pour tout le monde !

La DG va « adapter » (à quoi ?) ensuite la DGDDI (cycle de l'automne), sous l'œil bienveillant du Ministère. **Mais les principes qu'elle retient sont connus** et elle ne veut pas évoluer d'un iota sur ce point. C'est la concentration précitée avec deux grands moteurs « d'allègement » :

- la montée en puissance du service grands comptes
- et la réduction des contrôles sous l'alibi du ciblage.

Pour certains, point de salut pour la DGDDI en dehors de ces deux aspects. Or, ce que ces derniers présentent comme la planche de salut est en fait **l'acceptation de l'abandon à terme de fondements douaniers** (contrôles à la circulation, contrôle physiques, proximité du circuit économique réel, ...). Ce n'est évidemment pas une perspective dans laquelle on peut s'inscrire.

L'AVENIR DE LA DOUANE...



La DG planche sur le sujet...

CE QU'ON NOUS VEND, C'EST DU VENT !

Réforme de l'Etat

BANG

Solidaires finances

VERS LA FIN DES MINISTÈRES ?

A l'issue du conseil des ministres du 2 juillet, l'exécutif avait annoncé de grandes manœuvres s'agissant de l'organisation de l'Etat. ♦ La période estivale ne semble pas synonyme de relâchement pour les obsédés des réformes et autres savantes restructurations. ♦ En juillet le gouvernement va lancer une série de huit chantiers et de trois missions inter-inspections (IGF et autres missi dominici de la haute administration). ♦ Le tout devrait prendre son rythme de croisière en 2015 et s'achever au plus tard en 2016. ♦ C'est M. Valls qui devrait ouvrir les hostilités en faisant les premières annonces au milieu du mois.

Quel est le contenu du « plan secret » ?

En voici les grandes lignes :

- ♦ l'Etat doit se renforcer dans son rôle de conseil (l) au sens large du terme. (Régulation, protection, redistribution, connais pas !!)
- ♦ il y aura une révision des implantations des différents réseaux ministériels. Une nouvelle carte de l'Etat sera défini au plus en 2017, en se calant sur les 14 régions redessinées. (l'administration centrale sera elle-aussi réorganisée)
- ♦ l'échelon infra-départemental demeure la « porte d'entrée » de l'Etat (mais le citoyen risque de ne pas trouver grand chose, une fois le pas de porte franchi ...)
- ♦ il faut revoir l'ensemble des missions et adapter les réductions d'effectifs à cette revue.
- ♦ afin de compenser la suppression des conseils généraux, l'Etat doit rester au niveau du département, mais sous une certaine forme et selon un périmètre plus ou moins réduit (certains services ou administrations pourraient néanmoins disparaître totalement de ce niveau)
- ♦ les préfets (des 14 régions?) disposeront de nouveaux leviers de pouvoir. Ils pourraient être secondés par des « délégués territoriaux ».
- ♦ la gestion des ressources humaines serait modifiée (on verrait par exemple apparaître des commissions administratives non plus directionnelles mais interministérielles)

On nous vend également l'assouplissement du PSD sur ordre de Bercy (et l'interdiction des expérimentations, sauf celles que la DG va essayer de déguiser). Il s'agit notamment de l'abrogation des mesures 14 et 22 du « plan magique », ce qui devrait laisser survivre les DR. 2 mesures sur 27, ça c'est de l'évolution...

Or, tout le monde sait que le Gouvernement prépare un plan de refonte complète du découpage territorial, travaux dans lesquels la DGDDI est nommément citée. Dès lors, la « prodigieuse avancée » du ministre perd largement de son sens !

Autre sujet où l'on est plus dans le décor en carton-pâte que dans l'avancée réelle : **les conditions de reclassement**. C'est présenté comme une grande avancée. Mais cela ne veut pas dire grand chose. L'administration évoque des règles de reclassement spécifiques et internes à la DGDDI, avec une limitation au maximum des « mutations géographiques non souhaitées ». Ah oui ? Et s'il n'y a plus de service DGDDI à proximité (relative), on fait comment ?!!!

Dernière « prodigalité » : le potentiel doublement de la prime de restructuration (maximum de 15 000 à 30 000 €). Ce dispositif peut être soumis à de tels critères d'obtention, que le maximum n'est quasiment jamais atteint. Par ailleurs, ce dispositif est de nature interministériel. Ce n'est donc pas la Douane dans son coin qui travaillera à des améliorations. Au reste, est-il besoin de préciser que ce dispositif, imposable, entraînera dans bien des cas nos collègues dans une tranche supérieure de l'impôt sur le revenu... Bref, ce que l'État donnera de sa main gâche, il le reprendra de sa main droite !

Il y a donc là-dedans une **large part d'hypocrisie** qu'il importe de dénoncer sans relâche.

Sur ce point, on a de plus en plus de mal avec une forme d'expression syndicale qui prétend « arracher » des acquis majeurs pour les agents, dans des échanges avec la DG (cf le dialogue presqu'imaginaire, en page 1 de ce tract).

Le terme « arracher » est pour le moins impropre, car ce sont essentiellement des décisions prises par le Ministère, le plus souvent sous la pression et sur lesquelles un travail d'explication est nécessaire (cf. ci-dessus).

C'est uniquement parce que les agents se sont mobilisés que Bercy n'a pas « expédié » le dossier rapidement et dans la colonne perte et profits.

L'art de noyer le ~~poisson~~ cochon ?

La DG



Beaucoup de noyés pour peu hors de l'eau...

ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?

La « restructuration » de la Douane, cela ne va pas, cela ne peut pas être un long fleuve tranquille. « **L'apaisement** », c'est comme le « **changement** » : **ce n'est pas pour maintenant !!**



Le PSD, comme une lettre à la poste ?

En ce sens, le **message de la directrice générale est en décalage complet** et tient plus de l'incantation que d'autre chose.

Même si Bercy fait des ouvertures, **on ne peut se contenter de la copie actuelle, sauf à trahir les agents** qui vont se retrouver en première ligne et même l'idée que nous nous faisons des missions de la Douane aujourd'hui et demain.

Nous avons un point d'accord avec H. Crocquevieille : passez un bel été et reposez-vous bien, car **dès le mardi 30 septembre (*) il va falloir poursuivre et amplifier la mobilisation pour construire un autre avenir que celui qu'on veut nous imposer.**

L'opération « la restructuration, cela passe comme une lettre à la poste » a déjà échoué par tout ce qui été fait depuis plus d'un an et demi. Maintenant il faut passer à une nouvelle étape !

À très bientôt et bon été à toutes et tous.

Paris, le 17 juillet 2014

(*) date arrêtée par l'intersyndicale nationale CGT - SOLIDAIRES - UNSA et USD-FO, suite aux échanges post-acte III.

Négociations à Bercy : wait and see...

Ce 19 septembre, il s'agissait pour l'intersyndicale d'assister à la reprise des négociations au ministère pour esquisser l'avenir de la douane après les mobilisations de l'automne et du printemps dernier.

Pour rappel, ce cycle de discussions s'est ouvert en juin dernier¹, sous l'égide du Ministère. Pour l'intersyndicale (Solidaires, CGT, FO, UNSA), ce niveau politique est le seul à même de pouvoir apporter des réponses réelles et concrètes aux exigences des douaniers, la direction générale s'étant discréditée par son allégeance devant la fatalité de la réduction des effectifs et de structures douanières et son incapacité à définir sa vision du service public douanier.

Des avancées réelles ont été obtenues avant le cœur de l'été :

- retrait du PSD des mesures relatives au regroupement au niveau interrégional des services aujourd'hui localisés dans les DR, à l'exclusion du réseau comptable.
- Ensuite, le ministère a voulu enterrer le débat et arracher la signature d'un accord avec quelques mesures d'accompagnement social cosmétiques. Pour SOLIDAIRES et ses partenaires de l'intersyndicale, c'est bien sûr inacceptable : préalablement à toute perspective sociale, la définition des missions douanières est indispensable, nos organisations exigent un débat sur l'ensemble du champ de celles-ci. Cette garantie avait été accordée par Bercy et c'est dans ce cadre que s'est tenu la réunion ce 19 septembre.

Réunion qui débutait bien mal, puisque le **calendrier annoncé par l'administration n'annonçait que deux réunions d'une demi-journée chacune** : la 1^{re} sur le triptyque dédouanement / fiscalité / réseau comptable, la 2^{ème} sur la LCF et les missions de la surveillance. Quelques heures, voilà le temps que l'administration est prête à consacrer à une discussion sur le sens du service public douanier. C'est bien peu.

D'autant que **les documents accompagnant la thématique de ce jour était d'une maigreur à faire pâlir de jalousie une Kate Moss au régime.** Il n'était question que d'un état des lieux des chantiers en cours sur les secteurs concernés, bien souvent informatiques. Informations intéressantes, certes, mais à mille lieux des enjeux : quelle vision du rôle de la Douane ? De l'utilité du service qu'elle rend aux citoyens, des besoins humains pour l'accomplir, de la logique de la répartition et de l'organisation de ceux-ci sur le territoire, il n'était pas question.



Des documents préparatoires sexy et bien illustrés, mais un peu minces : on ne trompe pas un syndicaliste si facilement !

1 Cf les comptes rendus des quadripartites du [lundi 16 juin](#) , du [jeudi 3 juillet](#) et du [vendredi 11 juillet](#) 2014

A Bercy, le flou...



...voire le trouble



Dans ce contexte, les organisations syndicales ont immédiatement rappelé ces exigences au Ministère et à la DG : **sans documentation détaillée, sans perspective claire sur les effectifs et les cartographies d'implantation, il ne saurait y avoir de débat digne de ce nom.** Pas question de laisser la DG passer en force comme elle en avait formulé le souhait en début de séance, notre volonté de tenir ce débat n'est pas équivalente à le tenir à n'importe quel prix, pour qu'il serve de cache-sexe à la perpétuation du détricotage de la Douane...

Après plusieurs suspensions de séance demandées par les syndicats et l'administration (vaudeville sans lequel cette dernière aurait torché l'affaire ce matin avec quelques annonces insipides. Le syndicalisme est un sport de combat!), **il nous a été enfin concédé quelque chose d'acceptable : calendrier desserré jusqu'au 15 décembre, discussions organisées autour d'une seule thématique, fourniture de documentation préparatoire (normalement) plus fournie.**

Désormais, les sujets de négociations « métiers » vont être les suivants, débattus séparément au cours de séances spécifiques :

- | | | |
|-----------------|------------------------------|---------------------|
| 1) dédouanement | 3) réseau comptable | 5) LCF/Surveillance |
| 2) fiscalité | 4) organisation territoriale | |

La DG voulait que la thématique du dédouanement soit abordée dès cette première séance, ce que nous n'avons pas accepté, compte tenu du fait que nous n'avions pas eu de document de travail conséquent pour le préparer. Elle se tiendra donc le 26 septembre.

Au final donc, une séance qui n'a pas permis de rentrer enfin dans le vif du sujet, à cause d'une administration qui, comme à son habitude (détestable), espère passer en force, diviser l'intersyndicale, réduire au maximum le périmètre de négociations et écourter au maximum ces débats dont elle ne veut pas.

Alors qu'ils souhaitent pouvoir enfin entrer dans le contenu des débats sur l'avenir de la douane et des agents qui la servent, les syndicats se voient contraints de lutter pied à pied, en permanence, avec **un interlocuteur qui ne souhaite qu'une chose : en finir au plus vite avec un dialogue qu'elle ne veut que de façade pour reprendre tranquillement la routine des suppressions de postes et des restructurations.**

Puisque cette réunion n'aura donc pu être autre chose qu'un discours de la méthode, **finalement, son événement principal aura été la découverte de la nouvelle pilosité faciale** (souvenir d'un été en robinsonade?) **arborée par le sous-directeur A**, comme s'il se préparait à de longues heures de discussions nocturnes, pris en otage par de dangereux syndicalistes rouges qui ne lui laisseraient même pas le temps d'un petit coup de Gillette.

Prépare-toi, Jean-Noël, on lâchera rien, à te nourrir de boîtes de ravioli Buitoni (à même la boîte et froides, cela va sans dire) et à devoir tenir plusieurs jours dans la même chemise (on conseille du coup le T-shirt en néoprène absorbant de chez Décathlon, bien pratique quoiqu'inesthétique).

*Négociateur en chef de l'administration
en pause casse-croûte*



Paris, le 22 septembre 2014